

# Gestion de la santé dans les entreprises

**Pour un employeur, il est primordial de pouvoir compter sur des collaborateurs motivés et en bonne santé.** Vous savez donc que la prévention et le soutien en cas d'absence pour raison de santé sont indispensables pour optimiser vos charges d'exploitation à long terme. AXA est à vos côtés, n'hésitez pas à faire appel à ses services.

**6000 CHF** C'est le coût annuel d'un collaborateur dont les performances baissent en raison d'un stress accru.

Source: Promotion Santé Suisse

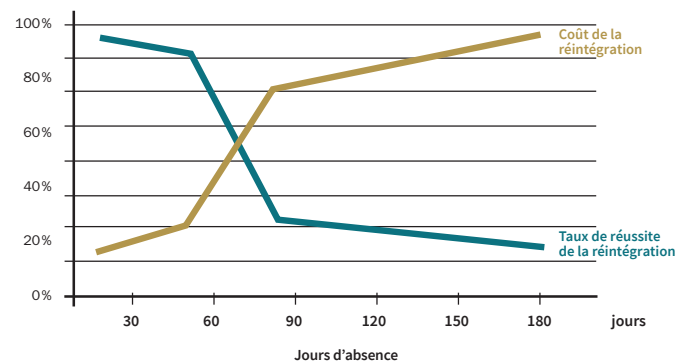
**7 jours** C'est le nombre moyen de jours d'absence pour raison de santé par an.

Source: Office fédéral de la statistique

**12-36 %** C'est le potentiel de réduction des absences.

Source: Réduction des absences selon St. G. Aldana

## Facteur critique: le temps



## Prévention et promotion de la santé

La gestion de la santé dans l'entreprise (GSE) peut se faire quelle que soit la taille de l'entreprise et peut commencer par des mesures ponctuelles:

- Atelier d'introduction à la GSE pour les membres de la direction
- Enquêtes auprès des collaborateurs / analyse du potentiel en matière de GSE
- Ateliers individuels / présentations et formations sur diverses thématiques
- Conseils en ergonomie sur site
- Formations destinées aux cadres (pour la prévention du stress p.ex.)
- Formules de prévention des accidents (professionnels / non professionnels)
- Formation sur la sécurité au travail
- Conseils en matière de sécurité au travail
- Prévention des accidents de la circulation

## Rapports et statistiques

Les entreprises clientes de plus de dix employés ayant souscrit une assurance collective de personnes reçoivent tous les ans un rapport gratuit consacré à la prévention.

- Point sur la situation sur le plan de l'AMC et de la LAA
- Mesures de prévention et économies possibles
- Informations sur la santé et les accidents
- Sur demande: statistiques détaillées sur l'AMC ou la LAA à télécharger sur le portail myAXA

## Vous souhaitez nous connaître?

Prenez rendez-vous pour un premier entretien sans engagement. Pour en apprendre davantage sur la GSE, rendez-vous sur [AXA.ch/gse](http://AXA.ch/gse) et regardez la vidéo explicative.

## Care Management

Accompagnez les collaborateurs en incapacité de travail dès le début. Une prise de contact précoce favorise un retour rapide au travail. Le Care Management d'AXA vous aide dans les domaines suivants:

- Réintégration
- Absentéisme
- Coordination
- Lutte contre la fraude

## Réseau de médecins

Lorsque des questions médicales doivent être éclaircies, notamment en cas d'incapacité de travail, AXA peut vous mettre en contact avec un réseau de médecins externes.

## Renseignements sur le droit du travail

Pour répondre aux questions relatives au droit du travail qui sont fréquentes dans la gestion de la santé, AXA inclut dans son offre des conseils juridiques gratuits sur les aspects suivants:

- Délais de résiliation
- Périodes d'interdiction de résiliation
- Obligation de verser le salaire
- Réduction des vacances en cas de maladie ou d'accident
- Droits de l'employeur

## Questions et demandes

Vous pouvez nous joindre par ces canaux:

- Votre spécialiste de la gestion des prestations
- [AXA.ch/care-management](http://AXA.ch/care-management)
- Sunetplus (plus d'informations sur [AXA.ch/gse](http://AXA.ch/gse))